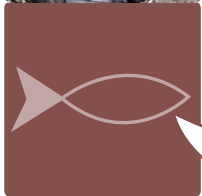


Poissons & coquillages

Responsable d'élevage piscicole

Autres dénominations : Responsable de site, chef de site



Témoignage



Comment vous-êtes-vous dirigé vers cette filière ?

J'ai découvert l'aquaculture par des travaux saisonniers chez mon oncle gérant des piscicultures de Font Rome. Après mes études universitaires, il m'a proposé d'intégrer l'entreprise familiale. Depuis 1981, j'y ai effectué toute ma carrière. J'ai complété ma formation sur le terrain par des séminaires techniques aquacoles (INP de Toulouse) pour apprendre à gérer l'oxygène, et par des réunions avec le syndicat des sélectionneurs avicoles et aquacoles français pour ce qui concerne le poisson (reproduction, sélection etc.)

En quoi consiste votre métier ?

Je suis responsable de la production d'un élevage de truites Arc en ciel : sélection, reproduction et alimentation des poissons, gestion des bassins, analyses de l'eau etc. J'encadre une équipe de quatre employés et deux chauffeurs et j'ai également un travail administratif qui concerne surtout la traçabilité du poisson. Mes principaux objectifs sont de produire et alimenter l'atelier de transformation en taille commercialisable sur toute l'année.

Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

C'est un métier varié qui exige beaucoup de disponibilité. Les bassins sont sous surveillance jour et nuit et une alarme peut intervenir à tout moment. Bien sûr, il faut aussi être passionné par le monde animal, avoir une formation technique suffisante, BTS ou licence, et savoir gérer une équipe de salariés.



Jean-François Roure
Responsable d'élevage piscicole dans l'Ardèche

Formation

- **Bac professionnel**
Cultures marines ou
Productions aquacoles
- **BP Responsable**
d'exploitation aquacole
maritime-continentale
- **BTSA Aquaculture**
- **Certificat de capacité** dans la
conduite des bateaux à moteur
(dans le cas de l'aquaculture
marine)
- **Licence Professionnelle** aquaculture



Activités

Le responsable d'élevage piscicole réalise la gestion technique de l'élevage :

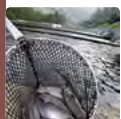
- Il est chargé de la gestion de l'eau (approvisionnement, qualité, débit...).
- Il gère l'aliment (établissement des rations, stock, commande fournisseurs...).
- Il assure la gestion des bassins.
- Il programme les travaux d'élevage (tri, transfert des poissons, vaccinations, traitements sanitaires, nettoyage des bassins...).
- Il prépare les moyens de production (matériaux, matériels...).
- Il est amené à participer aux travaux d'élevage (tris, manipulations, reproduction, vaccination...).

Le responsable d'élevage piscicole supervise les travaux d'élevage et encadre le personnel :

- Il met en place une méthode de travail pour la conduite de l'élevage et y fait adhérer les agents piscicoles.
- Il organise les travaux d'élevage.
- Il manage le personnel (organisation du travail, planification du temps de travail, des congés, animation de l'équipe, évaluation du travail, développement des compétences...).
- Il veille à la réalisation des travaux d'élevage (contenu du travail, atteinte des objectifs, traçabilité...).
- Il suit le grossissement des poissons et leur bien-être.
- Il est attentif au respect des règles relatives à la sécurité alimentaire et environnementale.
- Il établit et examine les résultats technico-économiques qu'il reporte à la direction.
- Il analyse avec les agents, les résultats techniques.

Le responsable d'élevage piscicole peut être amené à être en relation avec les clients et à effectuer des livraisons.





Poissons & coquillages

Responsable d'élevage piscicole

Conditions d'exercice

Le responsable d'élevage piscicole exerce dans des piscicultures alimentées en eau douce, ou dans des fermes aquacoles basées soit en mer (cages marines installées en pleine eau), soit à terre (bassins alimentés en eau de mer). Encadrant les agents piscicoles, ou les responsables

d'élevage adjoints, il exerce sa mission sous l'autorité du dirigeant. Son travail se réalise sur le terrain et dans un bureau. L'élevage nécessitant d'être supervisé en continu (jour et nuit), le responsable d'élevage piscicole assure des astreintes.



Compétences et qualités

Techniquement et économiquement, le responsable d'élevage maîtrise l'ensemble des activités liées à la conduite de l'élevage. Il dispose d'une **solide connaissance du poisson**, accompagnée d'un sens aigu de l'**observation**. Il doit être capable de s'adapter à la demande du marché. Il

dispose d'une grande capacité d'**anticipation** et de **réaction aux incidents d'élevage**. Il maîtrise l'outil informatique. Pour la pisciculture en pleine mer, il **possède le permis de conduire des bateaux à moteur**, et est **qualifié en plongée sous marine**.

Perspectives d'évolution

- Le responsable d'élevage piscicole avec des compétences avérées dans son domaine, peut se voir confier des **responsabilités supplémentaires** (par exemple : supervision de plusieurs sites, encadrement de démarches qualité...).
- Avec une formation et des compétences complémentaires dans le domaine de la vente, voire de la distribution, le responsable d'élevage peut se positionner sur des fonctions de **technico-commercial** dans des structures d'approvisionnement des sites piscicoles (matériel, aliment...), ou des métiers tels que **mareyeurs, poissonniers**.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1404 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- le Comité Interprofessionnel des produits de l'Aquaculture - CIPA
www.lapisciculture.com

